

 **Ministère de la Santé et de la Prévention**

Le Ministre

Dakar le **4** JUIN 2011

INVITATION

Dans le cadre de l'élaboration du document **COMPACT Sénégal**, une **réunion de partage et de validation** des Terme de Référence des commissions de travail est prévue le **mercredi 29 juin 2011** à partir de **09 heures**, à la salle de conférence du cabinet du Ministre de la Santé et de la Prévention, au 4^{ème} étage.

Vous êtes invités à prendre part à cette importante rencontre.

DESTINATAIRES :

✓ Cf liste en annexe.

PJ :

- Liste des participants en annexe
- Terme de Référence des commissions de travail

Ampliations :

- SG/MSP
- DC/MSP.

Ministère de la Santé et de la Prévention
Pour le Ministre et par Délégation
Le Directeur de Cabinet



Abdou Khoudoss NIANG

Réunion de partage et de validation des Terme de Référence des commissions de travail du document COMPACT Sénégal

Liste des destinataires

1. Marème Diop	Conseiller Technique Santé/Primature
2. Mme Khadidiatou Sy	Commission Santé/ Assemblée Nationale
3. M. Talla Seck	Vice Président Commission Santé/Sénat
4. Dr Ousseynou Ba	CT2/MSP
5. Dr Amadou Djibril Ba	CAS-PNDS/MSP
6. Dr Aboubacry Fall	DPM/MSP
7. M. Souka Ndella Diouf	DRH/MSP
8. Dr Ndéye Codou Lakh	DSSP/DS/MSP
9. Dr Mamadou Ndiaye	DPM/MSP
10. Dr Siaka Coulibaly	SNIS/MSP
11. Dr Mbayame Dione	DANSE/DS/MSP
12. Amadou Diack	SNEIPS/MSP
13. Ndiouga Fall	CAS-PNDS/MSP
14. Mme Ndéye C. Dramé	CAS-PNDS/MSP
15. Papa Ousmane Mbow	CAS-PNDS/MSP
16. Mme Dieng C. Haby	CAS-PNDS/MSP
17. Dr Ndack Wadji Ly	CAS-PNDS/MSP
18. Dr. Cheikhou Sakho	DLSI/DS/MSP
19. Représentant du PNT	MSP
20. Dr Bocar M. DAFF	DSR/MSP
21. Abou Ndour	SNH/MSP
22. Médoune Ndiaye	SNIS/MSP
23. M. Mamadou Wade	Chef Prog. CDSMT/MSP
24. Youssouph Sagna	DPSB/DAGE/MSP
25. M. Magor Sow	CAFSP/MSP
26. Ibrahima Camara	DEM/MSP
27. Dr Moussa Dieng Sarr	DLM/DS/MSP
28. Dr Mame Birame Diouf	PNLP/MSP
29. Mme Ndéye Mayé Diouf	DCEF/MEF
30. Louise Seck Habib	DPN/MEF
31. Assane Bouna Niang	UCSPE/MEF
32. Mame Atou Faye	CSO/PLCP Ministère Famille
33. Un Représentant	Ministère de la Décentralisation
34. Représentant	Ministère de l'Education
35. Représentant	Ministère Coopération Décentralisée
36. Représentant	Université de Dakar

./.

37.Dr Selly Kane Wane	UNFPA
38.Dr Diariatou Sow Sall	UNICEF
39.Dr Edwige A. Domingo	UNFPA
40.Eric Vanbeveren	Ambassade Belgique
41.Représentant	JICA
42.Dr Farba Lamine Sall	OMS
43.Dr Jérôme Clouzeau	CT Coopération Française/MSP
44.Dr Mame Cor Ndour	Abt/Associates
45.Dr El H. Amadou Mbow	USAID
46.Représentant	Banque Mondiale
47.Amadou Cissé	RESSIP/CONGAD
48.Mbarka Ndaw	ACDEV
49.Hassane Yaradou	RESSIP/CONGAD
50.Dr Moustapha Sakho	Consultant
51.Alexandre Salzmann	Fondation SONATEL
52.Babacar Diop	CERTEC/CNES
53.Dr Amadou Diallo	ACPS/CNP
54.Dr Amadou Mbaye	Santé Plus
55.Dr Oumar B. K. Thiam	SUTSAS/HALD

Terme de Référence des groupes de travail pour l'élaboration du Compact Sénégal

1. Contexte et justification

Le besoin pressant d'augmenter les efforts en vue d'atteindre les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) relatifs à la santé d'une part, celui de rationaliser la gestion de l'aide au développement pour en augmenter l'efficacité dans l'esprit de la Déclaration de Paris d'autre part, sont deux préoccupations majeures pour les pays en développement. C'est dans ce contexte qu'est né en septembre 2007 le Partenariat International pour la Santé (IHP+) qui réunit à la fois des agences internationales de coopération, des bailleurs de fonds bilatéraux et plusieurs pays en développement. Ce partenariat a pour objectif principal d'améliorer la cohérence des politiques et des stratégies sanitaires, d'accélérer la mise en œuvre des interventions et d'augmenter l'efficacité de l'aide pour améliorer les résultats relatifs à la couverture universelle en soins de santé et aux OMD.

Les engagements respectifs de l'IHP au niveau des pays sont consignés dans un « Compact », c'est-à-dire un contrat entre le gouvernement et les partenaires, qui définit un cadre commun d'intervention, d'augmentation et d'amélioration de l'efficacité de l'aide dans le secteur de la santé, en vue d'atteindre plus rapidement les OMD. Ce Compact contient tous les aspects de la politique nationale de développement du secteur et met l'accent sur la prévisibilité de l'aide, l'harmonisation des bailleurs sur les procédures nationales, le leadership du gouvernement ainsi que sur les principes de responsabilité mutuelle entre les signataires.

Le Sénégal ayant adhéré à l'IHP+ en juillet 2009, s'est engagé à élaborer un Compact. Des rencontres ont été organisées à l'intention des cadres des ministères impliqués et des Partenaires Techniques et Financiers (PTF) et une feuille de route pour l'élaboration du Compact a été partagée entre les acteurs concernés. Une mission d'appui au processus Compact a séjourné au Sénégal en février 2011 et elle a été l'occasion pour la CAS/PNDS de réunir tous les acteurs pour discuter du processus. C'est ainsi que des groupes de travail ont été constitués. Les groupes identifiés doivent continuer le processus qui aboutira à l'élaboration d'un document sur une base consensuelle.

2. Objectifs

2.1 Objectif Général :

Il est visé à travers l'organisation des groupes de travail, l'instauration d'une dynamique participative d'élaboration des étapes du processus et des éléments de l'architecture du Compact en vue d'accroître les efforts et les ressources pour la Santé pour l'atteinte des

OMD. Chaque groupe devra produire un rapport sur la partie concernée et devant alimenter le document de Compact du Sénégal.

2.2 Objectifs spécifiques:

Deux groupes ont été formés avec pour chacun des thématiques bien précises.

Le groupe 1 doit :

- ✚ examiner les éléments du cadre programmatique qui sous tendent le COMPACT en mettant en exergue le PNDS qui est le cadre unique qui définit la politique du secteur et qui a été élaboré de façon consensuelle.
- ✚ discuter de la démarche et du canevas pour l'élaboration d'un plan triennal ou quinquennal de développement assorti de son Cadre de Dépenses Sectoriel à Moyen Terme (CDSMT) qui est le cadre budgétaire unique. Le groupe va aussi identifier le gap de financement nécessaire pour l'atteinte des résultats ;
- ✚ analyser les principes généraux et les modalités de gestion de l'aide en définissant les responsabilités pour mobiliser et gérer l'aide publique au développement.

Le groupe 2 doit plancher sur :

- ✚ les engagements du gouvernement dans le cadre de la mise en œuvre du Compact, tout en insistant sur la transparence, la prévisibilité et l'efficacité du processus budgétaire du Gouvernement ;
- ✚ les engagements des partenaires au développement signataires du Compact, tout en tenant compte des accords de coopération existants;
- ✚ le suivi des engagements et la résolution des conflits. Le groupe définira les indicateurs de suivi des engagements pour les deux parties et proposera une instance pour la résolution des conflits en cas de non respect des engagements mutuels.

2. Résultats attendus

Le "Compact" matérialise les principes de la Déclaration de Paris au niveau du secteur de la santé et les résultats des différents groupes de travail doivent permettre d'obtenir les résultats suivants:

- un cadre programmatique de développement du secteur santé et ses différents éléments ;
- des principes généraux et modalités de gestion de l'aide au développement veillant à améliorer l'efficacité de l'aide;
- les engagements du Gouvernement du Sénégal dans le cadre de la mise en œuvre de ce Compact;
- les engagements des PTF quant au niveau et à la composition de l'aide au secteur de la santé, ainsi qu'aux modalités de gestion de l'aide;
- les modalités de suivi des engagements et de résolution des conflits.

4. Fonctionnement des groupes de travail

Les groupes de travail sont structurés autour d'un bureau composé d'un président et de deux rapporteurs dont un chargé de programme à la CAS/PNDS. L'animation et le fonctionnement du groupe reposent sur le bureau qui doit veiller à la tenue régulière des réunions, à l'exécution des tâches attendues du groupe, aux échanges et partage d'informations au sein du groupe et à la participation effective de tous les membres.

La Cellule d'Appui et de Suivi du Plan National de Développement Sanitaire (CAS/PNDS) anime et coordonne l'ensemble du processus. Elle organise des ateliers périodiques de mise en commun pour évaluer la situation et échanger sur le document. La mise en place d'un comité de rédaction est tout aussi nécessaire pour faciliter la rédaction des documents (Plan de mise en œuvre du PNDS et Compact).

4. Constitution des groupes

Groupe 1

Prénoms et Nom	Service/direction
1. Mme Khadidiatou Sy	Com. Santé /Assemblée Nationale
2. Mame Atou Faye	CSO/PLCP Ministère Famille
3. Dr Siaka Coulibaly	SNIS/MSP
4. Dr Mame Mbanyame Dione	DANSE/DS/MSP
5. Louise Seck Habib	DPN/MEF
6. Youssouph Sagna	DPSB/DAGE/MSP
7. Assane Bouna Niang	UCSPE/MEF
8. Cheikhou Sakho	DLSI/DS/MSP
9. Dr Aboubacry Fall	DPM/MSP
10. Dr Ndack Wadji Ly	CAS-PNDS/MSP
11. Dr Farba Lamine Sall	OMS
12. Dr Amadou Djibril Ba	CAS-PNDS/MSP
13. Dr Jérôme Clouzeau	MSP
14. M. Souka Ndella Diouf	DRH/MSP
15. Dr Ndéye Codou Lakh	DSSP/DS/MSP
16. Dr Mamadou Ndiaye	DPM/MSP
17. Mbarka Ndaw	ACDEV
18. Hassane Yaradou	RESSIP/CONGAD
19. Mme Coumba Aby Sarr Dieng	CAS-PNDS/MSP
20. Représentant du PNT	MSP
21. Dr Bocar M. DAFF	DSR/MSP
22. Dr Moustapha Sakho	Consultant
23. Représentant de l'Université	
24. Alexandre Salzmann	Fondation SONATEL
25. Selly Kane Wane	UNFPA
26. Dr Diariatou Sow Sall	UNICEF
27. Un Représentant	Ministère de la Décentralisation

Groupe 2

Prénoms et Nom	Service/direction
1. Mme Ndéye Mayé Diouf	DCEF/MEF
2. Abou Ndour	SNH/MSP
3. M. Talla Seck	SENAT
4. Babacar Diop	CERTEC/CNES
5. M. Magor Sow	CAFSP/MSP
6. Ibrahima Camara	DEM/MSP
7. Dr Amadou Diallo	ACPS/CNP
8. Dr Amadou Mbaye	Santé Plus
9. Dr Ousseynou Ba	CT2/MSP
10. Dr Oumar Boune Khatab Thiam	SUTSAS/HALD
11. Dr Edwige Adékambi Domingo	UNFPA
12. Eric Vanbeveren	Ambassade Belgique
13. Représentant JICA	JICA
14. Mme Ndéye Coumba Dramé	CAS-PNDS/MSP
15. Marème Diop	Primature
16. Papa Ousmane Mbow	CAS-PNDS/MSP
17. Amadou Cissé	RESSIP/CONGAD
18. Amadou Diack	SNEIPS/MSP
19. Ndiouga Fall	CAS-PNDS/MSP
20. Médoune Ndiaye	SNIS/MSP
21. M. Mamadou Wade	Chef Prog. CDSMT/MSP
22. Représentent Ministère de l'Education	ME
23. Dr Moussa Dieng Sarr	DLM/DS/MSP
24. Dr Mame Cor Ndour	Abt/Associates
25. Dr El Hadji Amadou Mbow	USAID
26. Dr Mame Birame Diouf	PNLP/MSP
27. Représentant Ministère	Coopération Décentralisée
28. Représentant Banque Mondiale	

Le Ministre

Dakar le

12 0 JUIN 2011

NOTE DE SERVICE

Objet : Création de Commissions de travail pour l'élaboration du Document COMPACT 2011-2015

Le comité de pilotage pour l'élaboration du document Compact 2011-2015, créé par note de service n°005210/MSP/CAS-PNDS du 25 mai 2011, a mis en place les commissions de travail suivantes :

1^{ère} Commission : Eléments du cadre programmatique qui sous tendent le COMPACT et les principes généraux et modalités de gestion de l'aide au développement.

Président : Primature
Vice Président : Banque Mondiale
Rapporteurs : DAGE et CAS/PNDS

2^{ème} Commission : Engagements de l'Etat et des Partenaires signataires du COMPACT et résolution des conflits

Président : Ministère de l'Economie et des Finances (Direction du Budget)
Vice Président : OMS
Rapporteurs : Société civile, Secteur privé et CAS/PNDS

Les activités des commissions qui ont déjà démarrées sur la base des termes de références déjà disponibles, prendront fin avant le 31 août 2011.

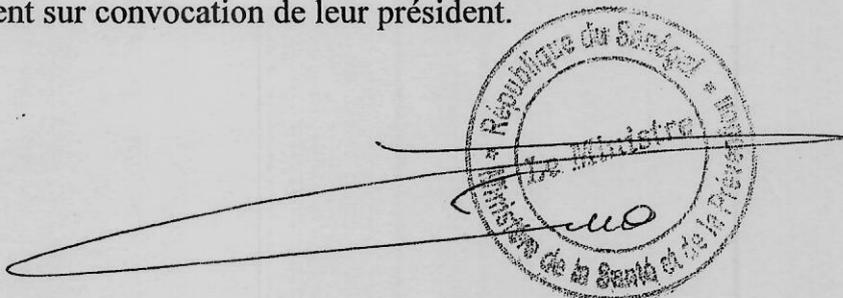
Le rapport des différentes commissions sera exploité par le comité de rédaction du document Compact.

./.

Les Présidents, vice présidents et rapporteurs des commissions de travail sont membres du comité de rédaction présidé par le Conseiller Technique n°2.

Les commissions peuvent s'adjoindre toute personne dont les compétences sont jugées utiles à l'accomplissement de leurs missions.

Les commissions se réunissent sur convocation de leur président.

A handwritten signature in black ink is written over a circular official stamp. The stamp contains the text "République du Sénégal" at the top, "Le Ministre" in the center, and "Ministère de la Santé et de la Prévention" at the bottom.

Modou DIAGNE Fada

Ampliations :

- DC/MSP
- SG/MSP
- Inspection
- Tous Conseillers
- Tous Directeurs et Chefs de Service
- Tous Partenaires au Développement
- Tous partenaires sociaux
- Intéressés
- Chrono
- Archives.

12 5 MAI 2011

Le Ministre

NOTE DE SERVICE

**Objet : Création d'un comité de pilotage pour l'élaboration du document COMPACT
Sénégal 2011-2015**

Il est créé, au sein du Ministère de la santé et de la Prévention, un comité de pilotage pour l'élaboration du document Compact du Sénégal 2011-2015.

Le comité a pour mission d'assurer une coordination et un suivi du processus Compact en vue d'accroître les efforts et les ressources dans le secteur de la santé. Il examine et valide les propositions des commissions de travail.

Le comité sera chargé, entre autres, de :

- mettre en place des commissions de travail et de valider leurs Termes De Référence ;
- mettre en commun la production des commissions de travail ;
- formuler régulièrement des recommandations pour le respect du calendrier d'exécution ;
- rédiger le document Compact et le partager avec les partenaires du secteur.

Le comité de pilotage est composé ainsi qu'il suit :

Président : Secrétaire Général

Rapporteur : Coordonnateur de la Cellule d'Appui et de Suivi du PNDS (CAS/PNDS)

Membres :

- Le Directeur de Cabinet
- Le Conseiller Technique N° 1
- Le Conseiller Technique N° 2
- Le Conseiller Technique N° 3
- Le Conseiller des Affaires Sociales du 1^{er} Ministre
- Le Président de la Commission Santé de l'Assemblée Nationale